

## SOINS SANS CONSENTEMENT

 2 jours - 14 heures
Le  DE LA FORMATION

Cette formation permet de comprendre le rôle et les missions des différents acteurs intervenant dans l'hospitalisation des patients sans leur consentement de manière à apporter les soins et la prise en charge les plus appropriés.

## PUBLIC

- Tout personnel du secteur psychiatrique
- **Prérequis** : connaissance de la loi du 05 juillet 2011

## CONCEPTEUR / INTERVENANTS

- **Concepteur** : Médecin psychiatre
- **Intervenants** : Médecins psychiatres, et juristes spécialisés dans le domaine du droit de la santé

## Autres formations

- ▶ Droits des patients et obligations des soignants
- ▶ Ethique et responsabilité des professionnels de santé
- ▶ Secret, confidentialité et partage d'informations
- ▶ La contention



Nous contacter  
01 43 68 07 87

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être en mesure de connaître le cadre juridique des soins sans consentement
- Être capable d'apprécier l'incidence de la loi du 27 septembre 2013 portant réforme de la loi du 05 juillet 2011 dans sa pratique professionnelle

## DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

## INTRODUCTION : MODALITÉ DE L'HOSPITALISATION ET DES SOINS EN PSYCHIATRIE

## LOI DU 27 SEPTEMBRE 2013 MODIFIANT LA LOI DU 05 JUILLET 2011

- Impact des modifications dans la relation avec le patient au sein de l'établissement

## DE L'ADMISSION DU PATIENT À SA SORTIE

## LE NOUVEAU CADRE DES SOINS SANS CONSENTEMENT ET LES NOUVELLES PROCÉDURES APPLICABLES

## L'AMÉLIORATION DU CONTRÔLE DU JUGE DES LIBERTÉS ET DE LA DÉTENTION

- Les procédures en vigueur

## LES COMPÉTENCES RESPECTIVES DU JUGE ET DU PSYCHIATRE

## LES DÉSACCORDS POTENTIELS ENTRE PRÉFET ET PSYCHIATRE

## LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DÉCLARÉS PÉNALEMENT IRRESPONSABLES

## LES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AUX CERTIFICATS MÉDICAUX

- Qui réalise le certificat médical ?
- Sous quel délai ?

## LE RÔLE DE L'ARS

## LES DROITS DES PATIENTS HOSPITALISÉS SANS CONSENTEMENT (RAPPEL ET APPROFONDISSEMENT)

## LA PROTECTION DES ÉCHANGES DOCUMENTAIRES D'UN PATIENT HOSPITALISÉ SANS CONSENTEMENT

- Mises en œuvre des procédures d'échanges
- Les différents acteurs impliqués dans ces procédures

## LE CAS SPÉCIFIQUE DES PATIENTS MAJEURS PROTÉGÉS OU À PROTÉGER

- Tutelle, curatelle, sauvegarde de justice

## APERÇU DE LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT ET DES MÉDECINS

- Spécificité des soins sans consentement

## CLARIFICATION DES TERMES UTILISÉS

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Diaporama d'animation
- Étude de cas apportés par les participants, échanges et analyse de pratiques
- Livret pédagogique reprenant l'ensemble du contenu de la formation, remis à chaque participant

## ÉVALUATION ET TRAÇABILITÉ

- Attestation de formation avec auto-évaluation sur objectifs pédagogiques personnels
- Feuille d'émargement des participants